

LETTRE DES AMIS n° 126

* DATE À RETENIR

Samedi 14 octobre 1995, à 10 heures précises, aux Archives de la Haute-Garonne :
Assemblée générale de notre Association

Ordre du jour

Rapport moral
Rapport financier
Projets d'Activités pour 1996
Questions diverses
Renouvellement du Conseil d'Administration

* REMIEMENTS

Le Président, le Bureau, le Conseil d'Administration de notre Association remercient bien vivement Madame **Bernadette SUAU** et Madame **Geneviève CAGNIANT-DOUILLARD** pour la visite passionnante des Archives départementales qu'ils ont effectuée, sous leur conduite, le samedi 16 septembre dernier.

Association
Les amis des archives
de la Haute-Garonne

Ils remercient également Monsieur **Christian CAU** et ses **dévouées collaboratrices** qui leur ont fait découvrir et admirer le 24 juin dernier les nouveaux bâtiments du Réservoir de Périole qui vont désormais abriter les Archives municipales de Toulouse.



*** POUR INFORMATION****- Places de stationnement réservées aux personnes handicapées**

Nous avons reçu en **date du 28 juillet dernier** la lettre suivante de M. **Dominique Baudis**, Maire de Toulouse :

Monsieur le Président,

Faisant suite à nos échanges de correspondances concernant le stationnement des handicapés à proximité des Archives départementales, j'ai le plaisir de vous informer que deux emplacements seront tracés au sol sur les délaissés longeant le boulevard Griffoul-Dorval, à proximité des Archives.

Cette opération sera réalisée d'ici la rentrée de septembre, une fois que l'arrêté municipal de stationnement sera revenu du visa de Monsieur le Préfet.

Je vous prie de croire

Dominique Baudis

Nous avons constaté avec plaisir que, depuis cet été, deux emplacements ont bien été réservés à l'intention des handicapés sur le parking mis à la disposition des lecteurs des Archives.

Nous demandons à tous nos amis de respecter scrupuleusement ces deux emplacements.

Par avance, merci.

- Jeudi 12 octobre prochain, à 21 heures, Salle de Sénéchal, 17 rue de Rémusat à Toulouse conférence organisée par la Société toulousaine d'Etudes médiévales. **Madame Claudine Pailhès**, Conservateur, Directeur du service d'Archives de l'Ariège évoquera les "*Comtes de Foix*".

Voici le texte de présentation de la conférence qui nous a été communiqué :

"Le comté de Foix naquit en 1002 du partage de ses biens que fit Roger le Vieux, comte de Carcassonne.

Dans les deux siècles qui suivirent, les comtes de Foix menèrent une remarquable politique qui leur permit de s'affirmer comme grande puissance pyrénéenne au cœur des rivalités qui agitaient le Midi entre Toulouse et Barcelone. Très tolérants envers le catharisme, ils devinrent au temps de la Croisade contre les Albigeois l'âme de la résistance languedocienne. Tout au long du XIIIe siècle et au début du XIVe, les

montagnes de leur comté furent un refuge privilégié pour les hérétiques poursuivis. Malgré leurs combats, malgré leurs démêlés avec l'Inquisition, malgré leurs liens avec l'hérésie, les comtes de Foix furent les seuls grands seigneurs languedociens à survivre à la Croisade. Bien plus, c'est en plein cœur de ce XIIIe siècle bouleversé qu'ils connurent leur plus fulgurante ascension, devenant grands seigneurs en Catalogne et obtenant la main de l'héritière de Béarn.

Devenus vicomtes de Béarn en 1290, les comtes de Foix quittèrent la terre de leurs ancêtres mais ne l'oublièrent jamais : les Foix-Béarn qui portèrent toujours le nom de Foix en premier administrèrent directement leur premier comté qu'ils visitaient régulièrement et qui bénéficia en conséquence de la gloire de Gaston Fébus et d'Henri IV."

* LES TRAVAUX DES AMIS

1) Nous avons tout d'abord le plaisir de vous signaler l'ouvrage de **M. Pierre Gérard**, Conservateur général honoraire du Patrimoine, Président d'honneur de notre Association, paru en juin dernier aux éditions Loubatières consacré au "*Voyage de Thomas Jefferson sur le Canal du Midi*". Rappelons que ce voyage effectué en Languedoc par le futur Président des Etats-Unis se déroula durant le mois de mai 1787 alors qu'il était ambassadeur en France.

2) Par ailleurs notre ami **Eugène Soubso** vient de publier une monographie intitulée "*Castelbiague en Comminges*". Dans cet ouvrage historique il évoque les événements marquants vécus dans cette petite communauté de la vallée de l'Arbas depuis l'époque romaine jusqu'à nos jours. Il nous propose également une généalogie des de Sarrieu, seigneurs de Castelbiague et de Martres-Tolosane.

On peut se procurer cet ouvrage à la Mairie de Castelbiague, à la Maison de la Presse de Salies-du-Salat ou chez l'auteur : 22, rue Christiane 31400 Toulouse.

3) Nous avons reçu, à la veille des vacances, une très intéressante plaquette de notre ami, **Charles Gaspard**, intitulée "*Une sépulture isolée : J.-B. Virebent-aîné*".

Un exemplaire de la plaquette a été déposé aux Archives départementales de la Haute-Garonne où il peut être consulté.

4) Le numéro 2 de la revue de l'Association **Histoire et traditions carbonnaises** vient de paraître. Parmi les nombreux et passionnants articles qu'elle nous propose nous avons relevé tout particulièrement ceux de nos amis **André Lagarde** et **Jean Faragou**.

Pour se procurer cette revue de grande qualité s'agissant aussi bien du contenu que de la présentation et obtenir des renseignements concernant "**l'Association Histoire et**

Traditions carbonnaises" il suffit d'écrire au siège de l'Association à la Mairie de Carbonne 31390 Carbonne.

5) Dans le numéro 1995 de l'excellente revue de la **Société d'Etudes et de Recherches de l'Ancien Pays de Nébouzan** nous relevons deux articles fort intéressants de notre ami, **Guy-Pierre Souverville**. L'un est consacré à "*Saint-Martin, communauté disparue dans le territoire de Larroque*", l'autre à "*Bélesta, seigneurie ecclésiastique en vicomté de Nébouzan*".

6) Nous avons relevé enfin dans la revue de l'**Association Savès-Patrimoine** du 2e trimestre 1995 un article fort documenté de notre ami **Henri Louis Petit**. Il s'agit d'un "*hommage aux maquisards de Lherm*" rendu à l'occasion du 50e anniversaire de l'armistice de 1945.

*** VISITE DES ARCHIVES DÉPARTEMENTALES DU SAMEDI 16 SEPTEMBRE**

Samedi 16 septembre dernier nous étions une trentaine "d'amis" à avoir répondu à l'invitation de Madame Suau pour effectuer une visite des Archives de la Haute-Garonne.

Répartis en deux groupes pilotés par Madame Suau et sa collègue Madame Douillard nous avons tout d'abord visionné un film consacré aux Archives, découvert ensuite de fort précieux documents et effectué enfin une mini-exploration du dépôt.

Grâce à un film vidéo réalisé par Madame Suau et ses collaborateurs nous avons pu découvrir le véritable travail des archivistes qui consiste non seulement à collecter, classer, conserver mais aussi, au besoin, à restaurer les documents avant de les communiquer aux lecteurs. Nous avons également pu apprécier le travail difficile et méticuleux accompli dans les ateliers de restauration, de photographie, de vidéo...

Dans la salle de lecture, seul espace accessible aux lecteurs, nous avons pu admirer des documents prestigieux conservés aux Archives de la Haute-Garonne : parchemins, cartulaires, ouvrages enluminés, plans anciens, bulles papales, édits royaux...

Afin d'apprécier le travail accompli chaque jour par les magasiniers chargés de livrer les documents aux lecteurs nous avons emprunté le chemin qu'ils doivent parcourir ce qui nous a permis de mieux comprendre l'effort qui leur est demandé.

Nous avons ensuite visité les différents niveaux du dépôt où sont rangés les documents :

- le 2e étage où sont entreposés les documents anciens,
- le 3e étage qui regroupe les registres notariés si riches et si précieux,

- le 4e étage consacré entièrement à la série B (justice) avec notamment les registres du Parlement de Toulouse et les fameux sacs à procès (80 000) dont la plupart n'ont pas encore été inventoriés.

L'ensemble des 8 étages représentant en tout 30 000 mètres linéaires de documents font des Archives de la Haute-Garonne un des plus importants dépôts de France.

Ayant autrefois travaillé dans ce dépôt comme vacataire chargée du tri et du classement des documents (de 1957 à 1963) lorsque Monsieur Blaquièrre dirigeait les Archives départementales, j'ai pu mesurer les améliorations apportées depuis cette époque.

Pour finir notre visite, il nous restait bien peu de temps pour découvrir l'atelier de restauration et de reliure ainsi que le laboratoire de photographie qui possède une caméra ultra-perfectionnée permettant le microfilmage des documents les plus précieux.

Il a été question de revenir un jour de semaine lorsque les techniciens hautement qualifiés seront présents et pourront ainsi nous faire découvrir le travail qu'ils accomplissent.

En résumé : une visite fort enrichissante qui nous a permis de mieux comprendre la variété et la complexité du travail réalisé par les archivistes.

Suzanne CROSTE-MONCASSIN

*** TRIBUNE D'EXPRESSION LOCALE**

Commingeois, vous avez la parole !

Relations routières (voyageurs) entre Cazères et Toulouse en 1845

Y-eut-il, en cette année 1845, une augmentation des déplacements cazériens vers Toulouse en raison, semble-t-il, du développement industriel et commercial de cette période et, en particulier, de celui des tissus ?

Toujours est-il qu'en dehors des grands services réguliers de la Route royale 125 les archives ont conservé la mémoire d'un nouvel apport concernant les relations routières entre Cazères et Toulouse.

La progression industrielle est en extension constante et les besoins de circulation apparaissent sur le plan général comme une nécessité. En 1842, en effet, fut votée la loi relative à l'établissement des grandes lignes de chemin de fer (8 juin) et un commencement prometteur pour la commodité et la rapidité des déplacements avait eu lieu avec l'inauguration des Chemins de fer de Paris à Orléans et de Paris à Rouen (2-3 mai 1843) apportant de nouvelles espérances. Certes nous sommes encore loin régionalement des nouvelles perspectives, mais elles paraissent, localement, avoir apporté, en écho, un regain d'activité.

C'est ainsi que le 22 janvier 1845, le sieur Sengès Jean, propriétaire et marchand d'Alan vient établir un nouveau service à Cazères. Voyages de Cazères à Toulouse avec une voiture à 12 places qui partira de Cazères les dimanches, mardis et jeudis à 8 heures du soir et qui reviendra à Cazères les lundis, mercredis et vendredis en partant de Toulouse à 8 heures du soir.

La nouvelle voiture a subi les contrôles de sécurité en vigueur et cette vérification a été faite par les sieurs Sérignac Georges, charron-forgeron, et Labat Jean, charron, tous les deux de Cazères, le 25 janvier.

Le maire transmet aussitôt au préfet pour "*que le dit Sengès être autorisé à faire marcher la dite voiture de Cazères à Toulouse et d'en activer les autorisations*". Le maire de Cazères dut à nouveau s'adresser le 4 mars suivant à l'autorité de tutelle pour avoir satisfaction.

Dans le même temps fut enregistré à Cazères une autre demande de service pour Toulouse faite par le sieur Sancan Jean Louis de Palaminy (voiture publique dite "la Cazérienne"). Le 25 février 1845, le maire de Cazères envoie au sous-préfet de Muret le procès-verbal de vérification et conformité de la voiture Sancan *destinée au transport des voyageurs de Cazères à Toulouse, dressé par les experts Sérignac et Labat, charrons à Cazères en vertu des dispositions de l'Ordonnance royale du 16 juillet 1828.* (Il s'agit de l'Ordonnance portant règlement général sur les voitures publiques).

A cette époque, dans le secteur, la police concernant le roulage était assurée par la brigade de gendarmerie de Rieux.

Gabriel MANIÈRE

Texte transmis par Mme **Puységur-Mora**,
chargée de l'Antenne du Comminges

*** AVIS DE RECHERCHE n° 73**

Un de nos amis souhaiterait obtenir des renseignements sur **Cyrille CAIRE**. Cyrille Caire né dans le Jura en 1833 fit son apprentissage d'horloger à Genève et s'installa à l'Isle-Jourdain vers 1850. C'est lui qui introduisit la "Comtoise" (horloge) dans notre région.

Autre titre de gloire : il inventa la fameuse boîte de cachou Lajaunie. Tout renseignement sur Caire horloger ou sur la relation professionnelle ou amicale entre Caire et le pharmacien toulousain Lajaunie serait très appréciée.

Merci d'avance.

* AVIS DE RECHERCHE n° 74

Un de nos amis aimerait savoir s'il existe une étude consacrée aux **ordonnances, édits et règlements** qui régissent **les élections des consuls** des communautés entre **1774 et 1785** dans la province du **Languedoc**.

* RECENSEMENT DES INSCRIPTIONS PUBLIQUES OCCITANES dans les départements de Midi-Pyrénées et Languedoc-Roussillon (suite)

Nous voudrions bien vivement remercier M. **Jean Delmas**, Directeur des Archives départementales de l'Aveyron qui nous a adressé, à la veille des vacances, un certain nombre d'inscriptions occitanes relevées sur des cadrans solaires. C'est bien volontiers que nous vous les communiquons avec leur transcription en graphie moderne et leur traduction.

- A Marnhagues-et-Latour (12), sur une maison, au-dessus de la route de Nonenque, on peut lire sur un cadran solaire moderne :

*"Lous tems passats
Faran tourna lous tems nouveu."*

*Los temps passats
Faràn tornar los temps noveüs.*

(Le passé porte en lui l'avenir).

- A Montlaur (12) sur une maison située avant la sortie par la D 101, sont inscrits sur un cadran de série, faussement daté de 1739 ces mots :

*"Lou tems passo
Passo lou ben."*

*Lo temps passa
Passa lo vent*

(Le temps passe, passe le vent).

Un cadran identique portant la même inscription se trouve à Sébrazac (12) en haut du village.

- A Bramarigues, commune de Marcillac-Vallon (12) sur un cadran solaire daté de 1790 figurent ces quelques mots énigmatiques :

"Laquerbo del Granmas"

La quèrba del Granmas.

La quèrba est une anse en occitan.

Peut-être a-t-on voulu indiquer que les chiffres désignant les heures sont disposés sur le cadran solaire de manière à former ensemble une anse (?).

Le Granmas étant peut-être le lieu-dit où se trouve le cadran solaire (?).

Par ailleurs, sur le clocher de l'église de St Amancet dans le Tarn on peut lire cette inscription datant du XIXe siècle :

es ouro

es ora (c'est l'heure)

* AU SUJET DE LA CONSERVATION DES DOCUMENTS

En parcourant les Archives municipales de Villariès dans le canton de Fronton, notre amie Mme **Thérèse Falco** a découvert pour la période du XIXème siècle plusieurs circulaires émanant de la Préfecture de la Haute-Garonne qui prouvent que la préservation et la conservation des documents étaient déjà, à cette époque-là, une préoccupation majeure pour les autorités de tutelle. Ainsi :

Le 7 août 1842, le Préfet invite les Maires à faire relier et mettre en ordre, les registres d'état civil, bulletins des Lois et recueils des actes administratifs : "*Vu la nécessité de mettre en état convenable de conservation des précieux documents*". La commune de Villariès, en considérant l'urgence, vote sur les fonds libres la somme de 67,20 francs et les confie au sieur Liza, relieur à Bouloc.

Le 1er février 1888 sont signalés les "*inconvénients très graves posés par l'utilisation de l'encre ANILINE dont l'usage paraît se répandre car elle n'a aucune fixité et disparaît complètement après simple lavage soit à l'eau soit à l'eau ammoniacale, et sous action prolongée de la lumière et de l'humidité.*

Elle se prête facilement aux tentatives de faux. Depuis 15 ans elle remplace l'encre au tanin et sulfate de fer.

Porter cette circulaire à la connaissance des notaires, avoués, huissiers.

Inviter les officiers publics et ministériels et les greffiers de s'abstenir de cette encre pour les actes et répertoires et sceaux humides. Sont à conseiller, les deux encres ci-dessus nommées ou l'encre de chine délayée dans une solution alcaline au centième."

Thérèse FALCO

* CURIEUSE MALADIE DANS LE MURÉTAİN EN 1782 : LA SUETTE MILIAIRE

Voici le texte que notre ami, **Aimé Paris**, a fait paraître dans le bulletin municipal de Labarthe-sur-Lèze, en janvier dernier dans la rubrique "Chronique d'autrefois" et qu'il nous autorise à vous communiquer :

"Divers auteurs contemporains ont amplement relaté dans leurs écrits, le lent cheminement des épidémies de Suette en Europe Occidentale durant les trois siècles qui ont précédé la Révolution. Etrange maladie dont un des moindres symptômes se traduisait, dans tous les cas, par une abondante sueur, elle sera diversement appelée selon les pays ou les régions dans lesquels elle a successivement sévi.

La "*Suette anglaise*" apparaît au terme du XV^{ème} siècle ; par cinq fois, entre 1485 et 1550, elle va durement se manifester et faire un nombre considérable de victimes chez nos voisins d'Outre-Manche. La description qu'en fait Pierre Darmon dans le magazine de l'Histoire précise⁽¹⁾ : "*Aussi meurtrière que la peste, elle s'accompagnait de sueur profuse et fétide, de maux de tête insupportables, la mort survenant ensuite après asphyxie et syncope cardiaque. Dans quelques cas elle se déclarait si soudainement qu'elle foudroyait ses victimes durant leur sommeil.*".

La première épidémie constatée dans notre pays survient dans le Nord de la France en 1718 ; elle prend le nom de "*Suette picarde*". Tantôt bénigne, tantôt mortelle, elle se déclare spontanément et se développe çà et là dans des zones essentiellement rurales ; elle affecte le plus souvent les adultes jeunes et semble épargner les vieillards et les enfants.

Après quelques dizaines d'années, vers 1760, la suette atteint nos régions. En raison des vésicules cutanées en forme de grains de millet (maïs) qui recouvraient le corps des malades on lui attribue ici le nom de "*Suette miliaire*".

Patiemment glanées dans diverses archives, quelques notes ou mentions rédigées en 1782 par deux prêtres nous indiquent qu'une épidémie de suette miliaire a sévi dans le Muretain durant le mois de mai de la même année. Pareil fléau s'est-il manifesté en d'autre temps dans notre secteur ? Faute d'indications autres que celles-là, on ne saurait le dire.

Jean Monjoussieu⁽²⁾, curé de Saint-Germier le Neuf à Muret écrit :

"Cette année 1782 a été remarquable par la maladie dite la Suète. Elle se déclaroit par un grand mal aux reins et un grand mal à la tête, des grands et longs frissons dans le corps. Une grande et abondante sueur se déclaroit ensuite, surtout pendant la nuit ; d'autres fois tout d'un coup, sans frissons ni mal à la tête.

On la divisa en trois classes : la bénigne, la maligne, la foudroyante.

La première estoit supportable et n'empêchoit pas autrement d'agir.

(1) Magazine de l'Histoire n° 18. Décembre 1979.

(2) Jean Montjoussieu titulaire de la cure de St-Germier le Neuf à Muret de 1772 à 1790.

La deuxième fixoit au lit, la tête varioit et il y avoit danger les trois et quatre premiers jours.

La troisième enlevoit le malade dans deux ou trois jours ; le transport estoit formé souvent dans vingt quatre heures et au moment qu'on s'y attendoit le moins.

Une certaine relation de Castelnau-dary, où cette maladie régna tout l'hiver, portoit qu'il ne falloit pas seigner ni changer les malades pendant toute la sueur qui duroit de huit à neuf jours, mais le tenir chaudement, écarta les médecins des règles ordinaires de leur art. Un très grand nombre mourut, les uns étouffés et les autres faute de seigner. Il n'y eut que les vieillards à l'abri de ce fléau. Autrement depuis quatorze ans jusqu'environ soixante ans, presque tout le monde s'en ressentit.

L'allarme fut générale ainsi que la consternation et l'effroi. On ne sonna plus les cloches ni on ne chantoit pas dans les offices, ni on n'entroit pas les cadavres dans les églises.

Jamais on ne vit ni plus de piété ni religion dans tous les états et les ages. Tous se firent un devoir de se confesser. On n'entendit plus raisonner les philosophes, on se confessoit presque publiquement et tout prêtre fut approuvé pour entendre les confessions.

Il y eut beaucoup de prières publiques et les églises estoient pleines jusque bien avant la nuit.

Enfin Dieu éclaira les médecins ; on seigna, on changea les malades, on leur donna de l'air. Le fléau cessa, mais ceux qui échappèrent furent près de six mois à se remettre. On les seigna et au bras et au pied et ils se pelèrent singulièrement.

Alors la ferveur s'éclipsa, plusieurs cependant ont persévéré.

Puis vint la générale qui consistoit à un grand mal de gorge et un grand mal à la tête. Une fluxion de poitrine se formoit occasionnée par le rhume qui survenoit. Il a péri beaucoup de monde, mais la fraïeur ne fut pas comme dans la suëte.

La première commença à moitié mai, la deuxième au mois d'août et septembre."⁽³⁾

Plus discrètes mais tout aussi évocatrices sont les mentions rédigées par l'abbé Estené, curé de Saint-Martin de Bigoulet (Vigoulet-Auzil) dans son registre paroissial en 1782. Les 21, 22 et 23 mai cinq personnes décèdent à Vigoulet (dont trois le 22 mai). Il s'agit de trois femmes et de deux hommes dont l'âge est compris entre 24 ans et 40 ans. Au droit de l'acte de sépulture de chacun de ces défunts le curé Estené note : mort de la suette⁽⁴⁾.

Le village de Labarthe a-t-il pâti de la suette en 1782 ? Faute d'indications probantes on ne saurait l'affirmer.

Si le nombre des seize décès (4 % de la population) paraît élevé, il est peu significatif en raison de son étalement tout au long de l'année 1782 ; il concerne pour l'essentiel cinq enfants de moins de 12 ans et six adultes de plus de 60 ans. Seuls les décès des cinq autres dont l'âge est compris entre 28 et 40 ans pourraient correspondre à des cas de suette miliaire ; il s'agirait alors de cas isolés.

Aimé PARIS

⁽³⁾ La présente note du curé Monjoussieu est le fruit des recherches de l'abbé Jean Lestrade, vicaire à Muret entre 1888 et 1891.

⁽⁴⁾ Extrait des archives municipales de Vigoulet.

Un **appel** est lancé à tous nos amis afin qu'ils nous fassent parvenir si possible **des articles de 3 à 4 pages** maximum pour que nous puissions les insérer dans nos futures "lettres".

Adressez-nous également des textes plus importants (**15 pages manuscrites maximum**) afin de les faire paraître dans notre série "**Petite bibliothèque**".

Par avance, merci !

Le Conseil d'Administration

A paraître

Pierre Léoutre

BRUGNENS

**Petite histoire pragmatique d'un village gersois
de la Révolution à nos jours**



L'OUVRAGE Un livre de format 16 x 24, broché, de 200 pages environ – Bibliographie – Index – Microtoponymie actuelle – Illustrations

LE SUJET Les auteurs – il s'agit en effet d'un ouvrage collectif – nous proposent une histoire pragmatique à l'échelle de leur village, par divers thèmes dont le sommaire, reproduit ci-après, nous donne un aperçu. Ils sont révélateurs de la vie et de la mentalité des paysans gersois.

Cette monographie historique a le souci de la vérité : s'appuyant sur de solides archives villageoises, elle montre une formidable énergie constructive et un attachement respectable à un terroir, celui du si beau département du Gers, coeur de l'ancienne Gascogne.

Ce travail collectif est avant tout un hommage à un village gersois et à tous ceux, principalement agriculteurs, qui y vivent.

Mais au-delà il tente de comprendre l'évolution puis le déclin d'un modèle villageois alors que l'on assiste aujourd'hui à une réflexion sur l'aménagement du territoire.

SOMMAIRE

- **L'école** (Pierre Léoutre et Marcel Litche).
- **Le train et le village de Gascogne** (Pierre Dussarrat et Pierre Léoutre).
- **L'électrification** (Melvio Fantin et Pierre Léoutre).
- **De l'église à la laïcité** (Pierre Léoutre et Michel Mingous).
- **Le paysan et l'uniforme** (Pierre Léoutre et Jean-Claude Zurru).
- **La villageoise** (Myriam Laclavère, Geneviève Moizet et Pierre Léoutre).
- **L'eau** (Pierre Léoutre et André Mastroïannakis).

- **Les marques républicaines dans un village de Gascogne** (Jean-Pierre Gachadoat et Pierre Léoutre).

- **Agriculture** (Jean-Pierre Gachadoat et Pierre Léoutre).

(Chacun de ces thèmes a été rédigé avec les conseils de M. Léo Barbé, membre du bureau de la Société Archéologique du Gers).

ÉDITION DE L'OUVRAGE
par l'Association des Amis des Archives de la Haute-Garonne

Il est projeté d'éditer cet ouvrage par le biais d'une souscription.

Le bulletin ci-dessous doit être accompagné d'un chèque du montant adéquat. L'association s'engage à retourner les chèques aux souscripteurs si d'aventure le livre n'était pas édité. Elle s'engage également à ne les encaisser qu'après parution et envoi du livre, vers la fin de l'année 1995.

Le prix de souscription est fixé à 100 F (+ 15 F de frais de port).

Le chèque est à adresser avant le 15 octobre 1995
à l'Association des Amis des Archives de la Haute-Garonne
11, Bd Griffoul-Dorval

31400 TOULOUSE

BULLETIN DE SOUSCRIPTION

Je commande exemplaire(s) de *BRUGNENS*

Mon nom et mon adresse

.....
.....
.....
.....

Ci-joint chèque de (115 F x . . .)
à l'ordre de l'Association des Amis des Archives de la Haute-Garonne.